

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 7

Séance du : 21 mars 2026

Objet : Détermination du nombre d'adjoints

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation : 17 mars 2026

Date d'affichage : 23 mars 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe TARY, Maire.

PRÉSENTS : M. Christophe TARY - Mme Claudine DELAITRE - M. Jean-Marc JAVAUX - Mme Nora ATAMNA - M. Maxime VAUTHIER - Mme Josiane PRUNIAUX - M. Laurent CARDOT - Mme Alison DETROYE - M. Ghislain RIONDET - Mme Christelle ROY - M. Dominique TURLIN - Mme Cécile DRUAUX - M. Thierry MORRIER - Mme Aline AMBERT - M. Xavier MOUGIN.

ABSENTS EXCUSÉS : /

Mme Nora ATAMNA a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 4 adjoints au maire au maximum.

Il est demandé au Conseil Municipal de créer 3 postes d'adjoints au Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création de 3 postes d'adjoints au maire.

Nombre de votants : 15

Vote : 15 Pour.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Maire,

Christophe TARY



La secrétaire de séance,

Nora ATAMNA